Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260709-DELIB0907260002-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 juillet 2026	Le jeudi neuf juillet deux mil vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur PONTU Jacques.
Membres : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 15	**Présents** : PONTU Jacques, OLLIVIER Serge, GRALL Florence, GUEGUEN Serge, HALLER Patrick, MILIN Catherine, LE REST Jocelyne, LAURANS Delphine, ABGRALL David, LE LEZ Laurie et EDERN Carole.
Secrétaire de Séance Jocelyne LE REST	**Procurations :** MUZELLEC Marie-Catherine donne procuration à LE LEZ Laurie, RAZIL Jean-Luc donne procuration à GUEGUEN Serge, DIDOU Charlez donne procuration à OLLIVIER Serge et MONTAC Henri donne procuration à PONTU Jacques.
N° Délibération	**DELIB0907260002**

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2026

Mis à la disposition des conseillers municipaux, le compte rendu du conseil doit être approuvé en début de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'entériner le Procès-verbal de la réunion du 05 Juin 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jacques PONTU

La Secrétaire de séance,
Jocelyne LE REST

MAIRIE DE TREFLAOUENAN 29440

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le